

Polycopié des cours en ligne

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Lettres et des langues
Département de Langues et de cultures Amazighes



Cours
de sémiologie et / ou de sémiotique
Troisième année de Licence
(Etudes Amazighes)

Enseignant : Mr. Rachid ADJAOUT

Sommaire

Introduction générale	p. 05
Chapitre I : Origine et objet de la sémiologie	p. 10
I. 1. Qu'est-ce que la sémiologie ?	p. 10
I. 2. La place de la sémiologie dans la science de la communication	p. 11
Chapitre II : la signification : Forme et substance du signe	p. 12
II. 1. Le signe et la signification	p. 13
II. 1. 1. La communication	p. 13
II. 1. 2. La motivation	p. 13
II. 1. 3. La codification	p. 14
II. 1. 4. Monosémie et polysémie	p. 15
II. 1. 5. Dénotation et connotation	p. 16
II.1. 6. Matière, substance, forme	p. 17
II. 2. La forme du signe	p. 17
II. 2. 1. Le système	p. 18
II. 2. 2. L'articulation	p. 18
II. 2. 3. L'homologie	p. 19
II. 3. Le sens et sa description	p. 20
II. 3. 1. Le stimulus	p. 21
II. 3. 2. Le signifiant	p. 22
II. 3. 3. Le signifié	p. 23
II. 3. 4. Le référent	p. 24
II. 3. 5. Solidarité des éléments du signe	p. 25
II. 3. 6. Autres représentations du signe	p. 25
Chapitre III. Le schéma de communication de Jakobson	p. 27
III. 1. Le schéma général	p. 27
III. 1. 1. L'émetteur : une entité théorique	p. 28
III. 1. 2. Le récepteur : une autre entité théorique	p. 28
III. 1. 3. Le référent : pas une « chose »	p. 28
III. 1. 4. Le canal : les contraintes physiques pesant sur le signe	p. 29

III. 1. 5. Le code. Seconde approche.....	p. 30
III. 1. 5. 1. Le code comme interface.....	p. 31
III. 1. 5. 2. Les codes comme lieux de négociation.....	p. 32
III. 1. 5. 3. Les messages : entrelacs de codes.....	p. 32
III. 1. 5. 4. Les codes : du strict au flou.....	p. 33
III. 1. 5. 5. Le message, lieu où interagissent les cinq autres facteurs.....	p. 33
III. 2. Les six fonctions de la communication.....	p. 34
III. 2. 1. Les fonctions.....	p. 34
III. 2. 1. 1. La fonction référentielle.....	p. 34
III. 2. 1. 2. La fonction émotive.....	p. 34
III. 2. 1. 3. La fonction conative ou injonctive.....	p. 35
III. 2. 1. 4. La fonction poétique ou esthétique.....	p. 35
III. 2. 1. 5. La fonction phatique.....	p. 36
III. 2. 1. 6. La fonction métasémiotique ou métalinguistique.....	p. 36
III. 3. Critique du schéma.....	p. 37
III. 3. 1. Inconvénients.....	p. 37
III. 3. 1. 1. La pluralité des codes et des messages dans l'échange.....	p. 37
III. 3. 1. 2. Le feed-back.....	p. 38
III. 3. 1. 3. Des fonctions bien distinctes les unes des autres ?.....	p. 38
III. 3. 1. 4. Une hiérarchie des fonctions.....	p. 39
III. 3. 1. 5. Les formes et les fonctions.....	p. 40
III. 3. 2. Avantages.....	p. 41
III. 3. 2. 1. Intérêt didactique.....	p. 41
III. 3. 2. 2. Intérêt théorique : Typologie des situations de communication.....	p. 41
Chapitre IV : La description sémiotique.....	p. 43
IV. 1. Les grammaires et leurs composantes.....	p. 43
IV. 1. 1. Les sens du mot « grammaire ».....	p. 43
IV. 1. 2. Les composantes des grammaires linguistiques.....	p. 44
IV. 1. 3. Les règles présidants à la constitution des unités.....	p. 46
Bibliographie.....	p. 47

Les objectifs du cours

Parmi les objectifs que se fixe ce cours de sémiologie destiné aux étudiants de 3^{ème} année sciences du langage option études amazighes, nous avons :

- Il permet de s'imprégner des fondements théoriques et méthodologiques de la science des signes pour mieux appréhender en quoi cette discipline pourrait-elle nous être utile dans la compréhension de la réalité sémiologique ;
- Il permet aussi de saisir le concept de signe dans sa globalité, tout en sachant que ce signe n'est pas une caractéristique spécifique à la linguistique, mais il (signe) constitue la charnière centrale pratiquement de tous les domaines ;
- Acquisition de compétences linguistiques plus au moins approfondies qui lui permettront d'interpréter au mieux le monde des signes ;
- Se faire une idée de la sémiologie de la communication et de comprendre que les signes sont porteurs de sens ;
- Se rendre compte comment les signes structurent notre univers et comment nous donnons sens aux objets de la réalité ;
- Enfin, ce cours de sémiologie pourra éveiller chez l'étudiant des intuitions qui, jusque là, ignorées.

Introduction générale

La sémiologie est la science qui étudie les systèmes de signes : langues, codes, signalisations, odeurs, etc. Cette définition fait de la langue une partie de la sémiologie. La sémiologie a été conçue par F. De Saussure comme « *la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* ». Le texte auquel on se réfère souvent est le suivant : « *La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. elle est seulement le plus important de ces systèmes. On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie (du grec semeiôn, « signe »). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains* ». (C.L.G., p. 33).

À la même époque, l'Américain Ch. S. Peirce conçoit de même une théorie générale des signes sous le nom de *sémiotique* : « *La logique dans son sens général est, je crois l'avoir montré, seulement un autre mot pour sémiotique, une doctrine quasi nécessaire ou formelle des signes* ». En décrivant la doctrine comme quasi nécessaire ou formelle, j'ai en vue que nous observons les caractères de tels signes comme nous le pouvons et à partir de belles observations, par un processus que je ne refuse pas d'appeler abstraction, nous sommes amenés à des jugements éminemment nécessaires, relatifs à ce que *doivent être* les caractères des signes utilisés par l'intelligence scientifique » (*In Philosophical writings of Peirce, p. 98*).

F. De Saussure met l'accent sur la fonction sociale du signe, Peirce sur sa fonction logique. Mais les deux aspects sont en étroite corrélation et les mots *sémiologie* et *sémiotique* recouvrent aujourd'hui un même domaine. Les Européens utilisent le 1^{er} et les Anglo-Saxons le second. Ainsi, dès le début du siècle est conçue une théorie générale des signes.

Elle retient tout d'abord l'attention des logiciens et lui donneront le nom de *sémantique générale*. Quant à la vision saussurienne ce n'est que tardivement que son programme a commencé à recevoir un début de réalisation par R. Barthes, A. J. Greimas, etc. En 1964, Barthes a rédigé un article intitulé : des *Eléments de sémiologie* en constatant que : « *La sémiologie restant à édifier, on conçoit qu'il ne puisse exister aucun manuel de cette méthode d'analyse ; bien plus, en raison de son caractère extensif (puisque'elle sera la science de tous les systèmes de signes), la sémiologie ne pourra être traitée didactiquement que lorsque ces systèmes auront été reconstitués empiriquement* » (R. Barthes, *Eléments de sémiologie* in *Communication*, n°4).

La sémiologie prend donc son origine dans la linguistique qui, pour de Saussure, devrait à terme être intégrée dans la science dont il donnait le programme : « *étude de la vie des signes au sein de la vie sociale* ». Cette discipline avait vocation à porter sur les systèmes signifiants verbaux et non verbaux et devait constituer une théorie scientifique de la signification.

En linguistique, F. De Saussure rompt avec la tradition diachronique de l'étude de la langue pour considérer dans une approche synchronique comme un système. Il oppose la langue (le modèle) à la parole (le phénomène). La langue est envisagée alors comme un ensemble de conventions dont le sujet parlant fait usage pour communiquer avec ses semblables par la parole. Il conçoit la langue comme un système autonome structuré constitué d'un ensemble de relations susceptibles d'être décrite de manière abstraite et dont les éléments n'ont aucune réalité indépendamment de leur relation à la totalité.

En étudiant la langue, Saussure fonde la méthodologie « *structuraliste* » qui sera appliquée par la suite à d'autres types de faits culturels et sociaux que les faits de langue. Le concept de « *sémiologie* » renvoie donc à toute une tradition européenne active dans le champ des sciences humaines et sociales. Et sous l'impulsion de R. Barthes (1915 -1980), la recherche en sémiologie a connu en France un développement important dès le milieu des années soixante dans le domaine des lettres. Les recherches sémiologiques relatives au cinéma ont, en particulier, connu un essor considérable avec les travaux de Ch. Metz, R. Barthes.

Barthes a notamment développé ses recherches dans deux directions : il a, d'une part, engagé dès la fin des années cinquante une analyse critique portant sur le langage de la culture de masse en considérant les représentations collectives à l'œuvre dans les

pratiques sociales comme des systèmes signifiants. Il étudiera aussi la mode comme système à partir de textes parus dans la presse. En 1964, un important numéro de la revue communication contribuera à diffuser l'intérêt pour les recherches sémiologiques. Dans la préface de la revue, il écrit, en reprenant Saussure :

« Prospectivement, la sémiologie a [...] pour objet tout système de signes, quelle qu'en soit la substance, quelles qu'en soient les limites : Les images, les gestes, les sons mélodiques, les objets, et les complexes de ces substances que l'on retrouve dans des rites, des protocoles ou des spectacles constituent sinon des « langages » du moins des systèmes de signification ».

Barthes a, d'autre part, œuvré à l'élargissement du champ de la linguistique à l'étude des grands types de productions textuelles : sémiotique discursive (du discours), et en particulier sémiotique narrative (du récit) :

« La sémiologie est peut-être appelée à s'absorber dans une translinguistique, dont la matière serait tantôt le mythe, le récit, l'article de presse, bref tous les ensembles signifiants dont la substance première est le langage articulé, tantôt les objets de notre civilisation, pour autant qu'ils sont parlés.

[...] nous espérons élargir peu à peu l'étude des communications de masse, rejoindre d'autres recherches, contribuer avec elles à développer une analyse générale de l'intelligible humain ».

On constate que Barthes est parmi les précurseurs du programme mis en œuvre par F. De Saussure. Il s'inscrit en continuateur de l'œuvre de celui-ci. C'est ainsi que, dans cette conception, la sémiologie apparaît comme une science qui vise à comprendre la manière dont s'élabore la signification. Ce champ d'étude concerne la totalité des productions sociales (objets de consommations, modes, rituels, etc.), en particulier celles qui sont véhiculées par les systèmes de communication de masse. Dans cette perspective, l'homme est considéré dans son environnement social et non comme un simple émetteur ou récepteur coupé du monde. Néanmoins, R. Barthes, à la différence de Saussure, réaffirme le primat de la langue et considère que la sémiologie doit être dans la dépendance de la linguistique.

La démarche représentée par les recherches de R. Barthes, qui a été nommée par certains « sémiologie de la signification », dépasse de loin une autre approche sémiologique, représentée par les travaux de G. Mounin, L. J. Prieto et E. Buysens,

appelée « *sémiologie de la communication* ». Effectivement, ces chercheurs limitent leurs investigations aux phénomènes qui relèvent de la « *communication* », qu'ils définissent comme un processus volontaire de transmission d'informations au moyen d'un système explicite de conventions (i.e. le code), tel que, par exemple : le code de la route, le code morse, le code civil, les numéros de téléphone, le code des signaux télégraphiques ou encore le code des signes des cartes topographiques :

« *La sémiologie peut se définir comme l'étude des procédés de communication, i.e. des moyens utilisés pour influencer autrui et reconnus comme tels par celui qu'on veut influencer* »

On peut donc considérer que les héritiers de F. De Saussure se divisent schématiquement en deux groupes : le premier, d'orientation restrictive « *sémiologie de la communication* », ne s'applique qu'à analyser certains faits culturels, tandis que le second, d'orientation extensive, vise à décrire et à expliciter les phénomènes relatifs à la circulation de l'information dans les sociétés humaines. Cette dernière approche, plus souple, qui prend en considération des systèmes de conventions interprétatives ouverts, nous semble mieux à rendre compte des phénomènes de communication complexe à l'œuvre dans la communication en général, et visuelle en particulier.

Il est à constater que cette vision n'est pas propre à R. Barthes et aux chercheurs travaillant en France. Dès les années soixante, des chercheurs américains et européens d'horizons divers (sociologie, anthropologie, psychologie, etc.) qui travaillaient sur les interactions entre humains ont cherché à intégrer dans leurs recherches toutes les modalités de communications structurées, et pas seulement les actes de communication verbaux, conscients et volontaires.

On peut noter que tant l'approche de F. De Saussure que celle de Ch. S. Peirce exclut de leur champ d'études les processus de communication constitués par le simple passage de signaux entre un émetteur et un récepteur, de même que les cas qui impliquent une relation entre deux pôles de types stimulus-réponse sans éléments médiateurs (le signifié ou interprétant). Par exemple : une donnée informatique (bit), les oignons qui font couler des larmes lorsqu'on les coupe, un bruit qui nous fait sursauter. La sémiologie et la sémiotique concernent donc l'« *univers* » que l'on peut opposer à « *l'univers du signal* », on pourrait montrer, toutefois, que le premier repose sur le second.

Chapitre I : Origine et objet de la sémiologie

I. 1. Qu'est-ce que la sémiologie ?

La sémiologie (ou sémiotique) tend à se construire comme une science de la signification qui vise à comprendre les processus de production du sens, dans une perspective synchronique. Celle-ci apparaît comme un métalangage qui se définit par sa démarche que par son objet, puisque tout phénomène est susceptible d'être envisagé en tant qu'il peut fonctionner comme configuration signifiante, donc dans une perspective sémiotique. À son niveau le plus élevé, la sémiotique est essentiellement transdisciplinaire, dans la mesure où son champ concerne la compréhension de phénomènes relatifs à la production du sens dans ses dimensions à la fois *cognitives*, *sociale* et *communicationnelle*. Elle se présente alors plus comme un domaine de recherche que comme une discipline en soi possédant une méthodologie unifiée et un objet propre et précis.

Les différentes approches peuvent se rattacher à deux pôles d'intérêts principaux qui renvoient à son histoire : la perspective relative à la cognition où la sémiotique est envisagée comme étude de *processus de signification*, elle concerne en particulier la philosophie, les sciences cognitives, les sciences du langage ; et la perspective socioculturelle où la sémiotique est envisagée comme l'étude de processus de communication, envisagée dans un sens large non comme « *transmission* » mais comme « *mise en commun* » et « *mise en relation* ». Ce second pôle a donc pour objet l'étude de la culture en tant qu'elle est outil de communication ; sont en particulier concernés : les sciences de l'information et de la communication, l'anthropologie, la sociologie, les études littéraires.

Les différents aspects de la sémiotique peuvent être envisagés selon trois grands niveaux :

- **La sémiotique générale**, a pour fin de construire et structurer son objet théorique ainsi que de développer des modèles purement formels de portée générale. Relevant de ce niveau, les recherches visant à proposer une théorie générale de la pensée symbolique et à définir la structure du signe, ses relations et ses effets. Ce niveau concerne la théorie de la connaissance.
- **La sémiotique spécifique**, porte sur l'étude de systèmes symboliques d'expression et de communication particuliers. À ce niveau, les systèmes langagiers sont

envisagés de manière théorique à partir des points de vue : de la syntaxe (relations formelles des signes entre eux), de la sémantique (relations des signes à la référence) et de la pragmatique (relations des signes aux utilisateurs). Ce niveau concerne l'étude du langage. Les domaines suivants sont envisagés comme des systèmes spécifiques appartenant au champ de la sémiotique.

- **La sémiotique appliquée**, est l'application d'une méthode d'analyse utilisant des concepts sémiotiques. Son champ d'action concerne l'interprétation de productions de toutes natures ; par exemple, la sémiotique de l'image fixe comme analyse de l'image au moyen d'outils sémiotiques. Ce niveau porte sur le discours.

2. La place de la sémiologie dans la science de la communication

Le linguiste Danois R. Jakobson a proposé un modèle selon lequel la sémiotique et la linguistique soient imbriquées sous un vaste domaine qui serait la science de la communication. Il soulignait que « *La sémiotique, comme étude de la communication de toutes les sortes de messages, est le cercle concentrique le plus petit qui entoure la linguistique, dont le domaine de recherche se limite à la communication des messages verbaux. Le cercle concentrique suivant, plus large, est une science intégrée de la communication qui embrasse l'anthropologie sociale, la sociologie et l'économie* ». L'auteur de ce modèle nous propose le schéma suivant :

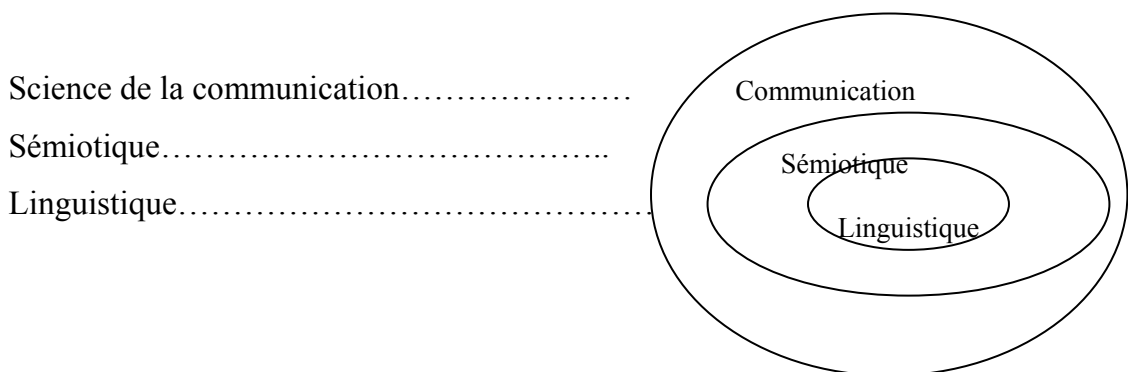


Schéma de R. Jakobson

Chapitre II : la signification : Forme et substance du signe

La signification est l'élément de contenu qu'apporte un signe donné aux textes auquel il participe. C'est une abstraction linguistique, puisque le seul contenu sémantique donné réellement est le sens des textes. Cette abstraction trouve son intérêt dans la pratique lexicographique, c'est-à-dire l'enseignement (sémasiologique) d'usages codifiés en langue.

II. 1. Le signe et la signification

Les spécialistes s'accordent sur le fait que le signe est un stimulus, i.e. une sorte de substance sensible, dont l'image mentale est associée dans notre cerveau à celle d'un autre stimulus qu'il a pour fonction d'évoquer en vue une communication.

II. 1. 1. La communication

On exclut généralement de cette définition les indices naturels. D'habitude, on dit souvent que les nuages sont signe de pluie, la fumée signe de feu ; mais la sémiologie leur refusa le statut de signes car le ciel nuageux n'a pas l'intention de nous communiquer une information pas plus que le gibier ou le malfaiteur qui laisse des indices sur le terrain du cambriolage.

Néanmoins, ces indices peuvent être utilisés comme des signes : ainsi les nuages présentés dans un journal météorologique de la télévision, ou la description des empreintes digitales transmises par la police. Le signe est toujours la marque d'une volonté de communiquer un sens.

Mais cette intention de communiquer peut fort bien être inconsciente, ce qui étend considérablement le champ de la sémiologie. Les anciennes cultures voient dans le monde visible des messages de l'au-delà, des dieux, des ancêtres et la majeure partie de leurs savoirs et de leurs comportements se fonde sur l'interprétation de ces signes. Si la sémiologie médicale est une pure étude des indices pathologiques naturels, la psychosomatique en revanche voit dans ces symptômes des réactions de l'organisme destinés à communiquer des informations, des désirs que le sujet n'arrive pas à exprimer autrement. La psychanalyse, en particulier, l'école de Lacan considère les manifestations de l'inconscient comme un mode de la communication et un langage. De même en ce qui

concerne la psychologie qui postule la notion de messages sublimaires non conscient. Autant de notions que la critique, l'étude des mythes, la psychosociologie des comportements, la propagande, la publicité, etc., ont aujourd'hui récupérées sous forme d'une « psychologie profonde », que la sémiologie ne peut pas se permettre d'ignorer.

II. 1. 2. La codification

La relation qui existe entre le signifiant et le signifié est, en tout état de cause, conventionnelle ; elle résulte d'un accord entre les usagers de la langue y compris dans le cas de signes motivés ou d'indices naturels utilisés en fonction de signes.

Toutefois la convention peut être implicite ou explicite et c'est là une des limites floues qui séparent les codes techniques des codes poétiques. Cette analyse qui est celle des linguistes, vaut pour tous les systèmes de signes. Cependant, la notion de convention et en particulier celles qui sont implicites, reste relative ; la convention a des degrés ; elle peut être plus ou moins contraignante.

Cette codification est quasi absolue dans un code de signaux routiers, dans la notation chimique ou mathématique, etc., comme elle reste forte dans un protocole de politesse, dans le jeu des acteurs, dans une rhétorique plus ou moins figée et explicitée, etc. ; mais la relation entre le signifiant et le signifié peut être beaucoup plus floue, intuitive et subjective. La signification est plus ou moins codifiée et à la limite nous n'avons plus que des systèmes ouverts qui méritent difficilement le nom de codes pour n'être que de simples systèmes d'interprétations des herméneutiques. C'est la limite qui sépare les logiques et les poétiques, même si ces dernières sont quelquefois hautement codifiées.

Le concept de signe ou de système de signes plus ou moins codifiés est fondamental. La codification, en effet, est un accord entre les utilisateurs du signe qui reconnaissent la relation entre le signifiant et le signifié et la respectent dans l'emploi du signe. Or cette convention peut être plus ou moins large et plus ou moins précise. Ainsi, un signe monosémique est plus précis qu'un signe polysémique. La dénotation objective est plus précise que la connotation subjective ; un signe explicite plus précis qu'un signe implicite, etc.

Plus la convention devient vague, plus la valeur du signe varie avec les différents utilisateurs. Cette convention, d'autre part, a un caractère statistique, elle dépend du

nombre d'individus qui la reconnaissent et l'acceptent dans un groupe donné. Plus la convention est large et précise, plus le signe est codifié.

La codification est un procès à travers lequel l'usage précise et étend la convention et le signe se codifie ; il peut aussi se décodifier. Au cours de ce procès il est difficile de tracer la limite à partir de laquelle un stimulus acquiert (ou perd) le statut de signe explicite. Cette relativité des caractères du signe est commune à la plupart des concepts opérationnels de la sémiologie : les signes, selon le cas, sont plus ou moins motivés, les systèmes plus ou moins structurés, etc.

II. 1.3. La motivation

Le signe est donc fondé sur une relation conventionnelle entre le signifiant et le signifié. A partir de ceci, on distingue deux grands types de relations selon qu'elle est motivée ou immotivée (on dit aussi arbitraire).

La motivation est une relation naturelle entre le signifiant et le signifié ; une relation qui est dans leur nature : leur substance ou leur forme ; elle est *analogique* dans le premier cas, *homologique* dans le second. On dit aussi, quelquefois, extrinsèque ou intrinsèque.

L'analogie peut être *métaphorique* ou *métonymique* selon que le signifiant et le signifié ont des propriétés communes qui permet de les assimiler ou sont associés par un lien de contiguïté dans l'espace, dans le temps. L'analogie a des degrés ; elle est plus ou moins forte et immédiatement évidente. Sous sa forme la plus complète l'analogie est une *représentation* : la photo, le portrait, la représentation dramatique, etc. Mais la valeur iconique de la représentation prend en général une forme plus schématique ou même abstraite dans un plan, une carte un panneau routier, etc.

La motivation n'exclut pas la convention : la barrière schématisée qui signale un passage à niveau est, malgré sa valeur iconique, un signe conventionnel que les utilisateurs du code ne peuvent ni altérer, ni changer. On comprend, toutefois, que la motivation libère le signe de la convention et qu'à la limite, des signes de pure représentation peuvent fonctionner en dehors de toute convention préalable. Tel est le cas des poétiques, systèmes ouverts, créateurs de significations nouvelles. Mais ces nouveaux signes sont rapidement codifiés et absorbés par le système.

Moins la motivation est forte, plus contraignante doit être la convention et, à la limite, elle peut seule assurer le fonctionnement du signe dans lequel il n'y a plus aucune relation sensible entre le signifiant et le signifié. Le signe est dit immotivé et arbitraire.

Beaucoup de terminologies, en particulier, celles des anglo-saxons distinguent les signes motivés ou arbitraires sous les appellations d'*icônes* (i.e. images) ou de *symboles* et l'on parle de symboles mathématiques ou de logique symbolique. L'usage de cette pratique pose de grave inconvénient d'introduire une confusion dans l'utilisation du mot symbole. Selon le vocabulaire technique et pratique d'A. Lalande un symbole « représente une chose en vertu d'une correspondance analogique ».

Là où la signification est explicite le signe est généralement arbitraire, car toute relation analogique risque d'altérer le sens en transférant sur le signifié des propriétés du signifiant comme c'est le cas dans l'exemple suivant « *le chat rime avec la souris* » un cas de confusion entre le signifiant et le signifié. Mais le plus souvent les signes sont motivés dans le principe ; toutefois, l'évolution historique tend à oblitérer la motivation et celle-ci cessant d'être perçue, le signe fonctionne par pure convention. C'est le cas de la plupart des mots du langage articulé, mais aussi celui de beaucoup de signes dans les symboles, les protocoles et les codes sociaux.

A l'instar des langues, ces systèmes sémiologiques relèvent donc d'une double problématique selon qu'on les considère diachroniquement, du point de vue de leur histoire et de leur origine, ou synchroniquement du point de vue de leur fonctionnement dans une culture donnée.

II. 1. 4. Monosémie et polysémie

En principe, l'efficacité de la communication postule qu'à chaque signifié correspond un signifiant et un seul et, inversement, que chaque signifiant exprime qu'un seul signifié. Tel est le cas des langues scientifiques, des systèmes de signalisation et, d'une façon générale, des codes logiques.

Dans la pratique, nombreux sont les systèmes où un signifiant peut référer à plusieurs signifiés et où chaque signifié peut s'exprimer au moyen de plusieurs signifiants. C'est le cas des codes poétiques dans lesquels la convention est faible, la fonction iconique développée et le signe ouvert.

En ce qui concerne le langage articulé où la polysémie est la règle générale, il semble que la situation tienne au fait qu'on a moins affaire à un code qu'à un agrégat de codes superposés et imbriqués. Sans doute n'y a-t-il pas de codes polysémiques mais des systèmes d'expression qui recourent simultanément à plusieurs codes. Quoi qu'il en soit, il résulte une possibilité de choix qui est génératrice du style. Dans la mesure où l'émetteur dispose de plusieurs possibilités pour formuler son message, son choix devient significatif.

II. 1. 5. Dénotation et connotation

A cette question de choix est liée la distinction entre *connotation* et *dénotation*. La dénotation est constituée par le signifié conçu objectivement et en tant que tel. Les connotations expriment des valeurs subjectives attachées au signe du fait de sa forme et de sa fonction : un mot « argotique », « poétique », « scientifique », etc., connote le signifié qu'il exprime ; de même une « construction affective » par exemple. Un uniforme dénote un grade et une fonction ; il connote le prestige et l'autorité qui leur sont attachés.

Dénotation et connotation constituent deux modes fondamentaux et opposés de la signification ; et bien qu'elles se combinent dans la plupart des messages, on peut distinguer ces derniers selon qu'ils sont à dominante dénotative ou connotative : les sciences appartiennent au premier type, les arts au second.

Les codes scientifiques, essentiellement monosémiques, éliminent les possibilités de variations stylistiques et de connotations qui, en revanche, se multiplient dans les codes poétiques. Dans une formule chimique ou algébrique les écarts stylistiques sont nuls ou en tout cas très limités, alors qu'un peintre peut traiter un portrait dans un code réaliste, impressionniste, cubiste, etc. Là encore, on constate que la polysémie des signes est la conséquence de la variété des codes. Et cette superposition des systèmes sémiologiques apparaît comme un caractère de notre culture.

II. 1. 6. Matière, substance, forme

Un signe a une substance et une forme. Ainsi, dans l'acception traditionnelle de ces termes, le feu d'interdiction de la circulation routière est substantiellement un signal optique électrique et formellement un disque rouge.

Toutefois, la linguistique moderne a adopté un autre point de vue et une autre terminologie. Le disque rouge qui définit le signe en lui-même constitue la *substance* ; quant à la *forme*, elle est définie comme relation du signal avec les autres signaux du *système* ; en l'occurrence la possibilité de l'opposer à un feu vert ou orange. Il en résulte qu'on doit adopter un autre terme pour désigner la nature optique et électrique du signal ; on pourra dire, par exemple, la *matière* ou le véhicule sensible.

Ainsi conçu, l'opposition entre la *forme* et la *substance* prend une valeur épistémologique nouvelle. En particulier, elle permet de distinguer d'une part une substance et une forme du signifiant, d'autre part une substance et une forme du signifié. Selon cette terminologie le concept, l'idée définissent la substance du signifié ; dans le mot *chat* l'idée abstraite de « félinité » constitue la substance du signifié alors que sa forme est dans le système conceptuel qui l'oppose à « chatte », « chien », « homme », etc.

On a jusqu'ici, considéré les propriétés substantielles du signe. Il reste à étudier sa forme, i.e. la façon dont il s'insère dans un système.

II. 2. La forme du signe

II. 2.1. Le système

Les sémiologues opposent les procédés de signification *systématiques* et *asystématiques* ; selon la définition d'E. Buysens, reprise par G. Mounin : « *Il y a des procédés de signalisation systématiques lorsque les messages se décomposent en signes stables et constants : c'est le cas de la signalisation routière avec ses disques, ses rectangles et triangles, constituants des familles bien définies de signaux ; mais il existe des procédés asystématiques, dans le cas contraire : une affiche publicitaire utilisant la forme et la couleur afin d'attirer l'attention sur une marque de lessive ...* » (Mounin G. : 1963p. 178).

Cependant, il n'est pas sûr que les éléments d'une affiche publicitaire soient aussi « asystématiques », car la rhétorique, par exemple, analyse en détail les règles du « portrait », de la « description » et ces règles sont observées aussi bien par la peinture que par la littérature. L'aspect et la couleur des cheveux, celle des yeux et leur forme, la distance qui les sépare sont bien les éléments d'un système dont on a montré qu'il peut être extrêmement structuré et contraignant.

Ainsi, on distinguera : les ensembles *asystématiques* et les *systèmes* comportant une *morphologie*, i.e. des signes stables et constants, constitués en classes ; les systèmes *asystématiques* et *syntactiques*, dans lesquels les classes morphologiques assument leur valeur en fonction de leur position dans le message ; les *syntaxes* temporelles, spatiales, mixtes.

II. 2. 2. L'articulation

Le problème de la structure est lié à celui de l'articulation. Un message est articulé lorsqu'il est décomposable en éléments signifiants « Signifiants » est évidemment la condition de toute entité sémiologique ; ainsi, le camion des panneaux de la circulation routière peut se décomposer en roues, châssis, cabine, mais la présence ou l'absence de ces éléments ne modifient pas la valeur du signe ; alors que l'absence de veston ou sa permutation avec un chandail changent la signification d'un costume.

De ce point de vue le langage présente une situation particulière parmi les systèmes de signes du fait de sa *double articulation*. En effet, on peut opérer une première articulation du message en morphèmes (radicaux, affixes, désinences) qui correspondent chacun à un signifié particulier. Ensuite, on peut analyser ces morphèmes en phonèmes, la permutation du phonème correspondant à un changement de sens (rang/sang ; rang/sang ; rage/sage, etc.), mais, comme on le voit dans ces exemples l'opposition r/s ne correspond pas à une opposition sémantique fixe, alors que l'opposition entre rouleur, laveur loueur, etc., d'une part et de l'autre, roulage, lavage, louage, etc., correspond bien à une même opposition sémantique : « agent/résultat de l'action ».

On ne distinguera pas les articulations avec les niveaux syntactiques. En effet, en première articulation, on peut distinguer plusieurs niveaux : phrase, proposition, mot, morphème ; mais chacun de ces signes complexes ne sont que des combinaisons successives des signes de base porteurs des éléments de sens qui sont récupérés à chaque niveau. En deuxième articulation, ces composantes sémantiques cessent d'être présents ; les phonèmes ont pour fonction de différencier et de distinguer les morphèmes, mais ne sont pas en eux-mêmes porteurs de signification.

On considère, en général, que la double articulation est une propriété exclusive des langues articulées et qui les distinguerait de tous les autres systèmes de communication (de signes).

II. 2.3. L'homologie

La notion d'articulation a été jusqu'ici appliquée aux signifiants. Mais les signifiés peuvent aussi être ou non articulés. Et lorsqu'ils le sont les uns et les autres, il peut y avoir ou non correspondance entre les deux systèmes. En effet, un ensemble signifié peut être réduit à des éléments conceptuels formant un système de traits opposables. Ainsi *cheval* s'oppose à *jument* par le trait *masculin/féminin*.

Cette opposition, en l'occurrence, n'est reflétée par les signifiants ; mais elle peut l'être dans des mots du type : *chien/chienne*, *chat/chatte*, etc. Dans ce cas, l'articulation des signifiants correspond à celle des signifiés ; il y a *homologie* entre les deux termes.

Cette homologie peut s'étendre sur tout un système. Par exemple, les noms de rues de New York avec ses avenues verticales et ses rues horizontales numérotées dans l'ordre de leur succession naturelle, constituent un système de signification est fondé sur l'homologie de la structure signifiante et de la structure signifiée.

L'homologie est une analogie structurelle, les signifiants étant entre eux dans la même relation que les signifiés, alors que l'analogie (proprement dite) est substantielle. L'homologie n'exclut pas l'analogie et les deux caractères peuvent se combiner. Ainsi, le vaste système qui, dans la langue populaire, assimile l'homme à l'animal est à la fois homologique et analogique. Les *pattes* et les *jambes*, la *gueule* et la *bouche* ou les *mains* sont dans un rapport analogique terme à terme et les deux ensembles sont homologues.

La plupart de nos sciences et de nos connaissances reposent sur de tels systèmes : les signifiants forment des classes d'éléments qui s'articulent, i.e. nouent entre eux certains types de relations, cependant que des signifiés présentent une structure homologue. En théorie et à l'origine, on structure la réalité signifiée et ensuite on la nomme en construisant un système de signifiants homologues et de préférence non entachés d'analogie ; en pratique on cherche dans la réalité un système de structure voisine qu'on utilise comme signifiant : on nomme les facultés de l'âme d'après des fonctions corporelles, l'organisation sociale d'après la configuration céleste, etc. Le système signifiant est alors une grille qu'on applique sur la réalité signifiée et qui lui donne sa forme.

Organiser et nommer la société humaine sur le modèle de la configuration astrale est un modèle très pratique du fait que les relations entre les astres sont exactes, objectives, stables et vérifiables ; mais se faisant on risque de figer les relations humaines

et, d'autre part, de leur prêter des propriétés qui lui sont entièrement étrangères (Guiraud p : p. 41, 42 et 43).

Enfin, cette distinction entre deux modes de signification fondamentaux : analogiques et homologues est la clé de notre culture scientifique. Elle permet d'opposer, d'une part, la science au savoir traditionnel ; d'autre part, les arts aux sciences. C'est l'homologie des différents systèmes : astral, numérique, alchimique, etc., qui donne à la pensée antique et médiévale son extraordinaire unité : l'architecture, la musique, la rhétorique, la philosophie, etc., constituent des codes homologues dont les sens sont superposables et interchangeables.

II. 3. Le sens et sa description

Nous avons déjà signalé que le signe a le plus souvent été défini comme « quelque chose qui est mis à la place de quelque chose d'autre ». Ce qui du coup permet de communiquer cette autre chose avec économie et sécurité : au cours de géographie, le mot /forêt/ est plus facile à manipuler que l'objet à quoi il renvoie, et l'image du /lion/ est moins dangereuse que l'animal.

Mais que sont ces « choses » ? Sont-elles vraiment « quelconques » ? Et sont-elles vraiment mises à la place l'une de l'autre, ou ne le sont-elles que d'un certain point de vue bien particulier ? Et qu'est-ce qui fait que l'on décide qu'une chose vaut tantôt pour elle-même tantôt pour une autre ?

Toutes ces questions nous amènent à tenter de distinguer les différents éléments dont la présence est nécessaire pour qu'il y ait signe. Ces éléments sont au nombre de quatre, comme le montre le schéma à quatre termes : le stimulus, le signifiant, le signifié et le référent.

Signifiant

Signifié



Stimulus

Référent

Le carré sémiotique

Nous allons définir les concepts situés à chacun des angles de ce schéma. Mais il faut noter, avant de commencer, que chacun de ces concepts ne peut se définir que par rapport aux autres : par exemple un pur signifiant n'existe pas. Un phénomène physique donné n'a ce statut de signifiant que s'il entre dans un certain rapport avec un signifié. Chaque définition devrait donc, pour être bien comprise, être lue à deux reprises, chaque concept ne s'éclairant bien qu'après la lecture de la définition de tous les autres concepts.

II. 3. 1. Le stimulus

Le stimulus est la face concrète du signe, ce qui, dans la communication, le rend transmissible par le canal, en direction d'un de nos cinq sens. Exemple : la /forme/ du dessin ou de la carte, la /position/ de la /girouette/, en tant qu'elles atteignent mes sens, la /lumière rouge/ frappant ma rétine et me fournissant l'indication « stop », les /sons/ du langage ou de la musique, frappant mon oreille, le /goût de l'huile d'olive/, me communicant « l'origine méditerranéenne » de tel plat, telle odeur du /parfum/ m'indiquant la « classe sociale » de l'émettrice ou de l'émetteur...

Le stimulus est le support actif du signe. C'est par lui que le sujet entre en relation avec le signe. Mais, comme on l'a déjà souligné, le stimulus ne signifie pas en tant qu'il est fait de molécules de liquide parfumé, de plages colorées, de pures vibrations sonores, de pures ondes électromagnétiques. Un stimulus ne véhiculera de signification que s'il correspond à certain modèle abstrait, prévu par le code. Peu importe que le son /i/ que je prononce soit plus ou moins aigu, s'il reste conforme à ce que le code prévoit ; peu importe que le fond rouge du panneau routier « sens interdit » soit rosé, à force d'avoir été lavé par la pluie, ou que, flambant neuf, il soit d'un bel écarlate : l'essentiel est que la couleur ne prête pas à confusion. De même, « l'or » d'un blason peut être dans les faits jaune ou doré : peu importe ; l'essentiel est qu'on puisse l'opposer à l'argent/ et aux différents maux.

Au stimulus physique correspond donc un certain modèle théorique de ce stimulus. Ce modèle est appelé signifiant. Le signifiant (parfois abrégé en Sa) est le second élément du signe (Klinkenberg J.M. :1996, pp.93, 94).

II. 3. 2. Le signifiant

Il faudrait s'arrêter un instant sur la notion de *modèle* qui est capitale dans toutes les sciences. Un modèle est une image que l'on se fait d'une chose qui ne peut être observée directement. Par exemple le physicien peut observer la chute d'un objet particulier, mais non la notion de masse. Cette image est élaborée grâce à des observations directes, menées sur des phénomènes visibles, et grâce à des hypothèses que l'on vérifie sur ces phénomènes. C'est donc la représentation idéalisée d'une chose ou d'un ensemble de choses. Idéalisée, disons-nous. Car – il faut le souligner – le modèle est abstrait : il rend compte de phénomènes qui se sont produits, mais aussi de phénomènes qui se produiront ou pourraient se produire. Une abstraction donc, tirée de la réalité sans doute, et qui en rend compte, mais qui ne se confond pas avec elle. Prenant l'exemple du nombre /2/. Il n'a pas d'existence physique : c'est une abstraction que l'on a extraite des expériences répétées de deux pommes, deux cahiers, deux dents ..., bref tout ce qui a le même mode d'appariement (Idem : 95).

Précisant cette notion de modèle, en l'appliquant à un exemple de signifiant, relevant d'une sémiotique bien connue : la langue. Dans la langue, le stimulus est le son. Mais le son physique réellement émis ou perçu renvoie à un son idéalisé – modélisé – que l'on appelle *phonème*. Le spectre des sons que la bouche peut produire et que l'oreille peut entendre va être découpé en portions. Certaines de ces portions seulement sont réputées appartenir à la langue.

Le signifiant n'est donc pas un phénomène physique. Il n'a ce statut que dans un code et vaut que par rapport à un signifié. Ainsi, une lumière rouge n'a en soi aucune signification. C'est le fait de l'intégrer à un ensemble de feux tricolores ou de le trouver dans la vitrine d'un quartier réservé qui lui permet de renvoyer à une signification quelconque, par exemple le feu de « stop ».

D'autre part, le code organise le signifiant. On veut dire par là qu'il trace les limites de l'objet modélisé, en l'opposant à d'autres objets du monde : sur le spectre des ondes sonores, le code découpe la longueur d'onde qui correspondra à un /a/, et assignera les bandes voisines du spectre /ε/ (de /dais/ et au /O/ (de /mot/).

II. 3. 3. Le signifié

Le signifié (parfois écrit Sé) est fréquemment défini comme l'image mentale suscitée par le signifiant, et correspondant au référent. C'est, en une première approximation, la représentation que nous nous faisons d'une classe de choses.

Exemple : l'idée de « arbre » qui naît en nous lorsque nous entendons les sons /aRbR/, l'idée de « serpent » suscitée par la vision de /sardine/ sur la manche d'une personne vêtu de KaKi, l'idée de « pizza » suscitée par certaines / sensations olfactives/, l'indication « stop », fournie par un /feu rouge/.

Tout comme le signifiant, le signifié est un modèle, une abstraction définissant l'homogénéité d'une classe d'objets. Ainsi, le mot /étudiant/ renvoie au « fait d'être étudiant ». Mais, il n'existe pourtant pas une personne qui soit l'étudiant-par-excellence. Chacune des personnes pouvant recevoir la qualification de « étudiant » est certes irréductible à cette idée (c'est aussi Paul ou Sofie ou Mattieu ou Hugo, qui a 26 ans, aime le caviar et déteste les beuveries et Céline Dion...) : l'étudiant une abstraction, une qualification applicable à une foule d'individus, lesquels peuvent ainsi commodément se ranger dans la même classe (la classe des étudiants ; mais il y a aussi la classe des amateurs de caviar, des serpents, des arbres, des pizzas...).

Puisque le signifié est un modèle, il peut exister en dehors de toute expérience concrète des objets auxquels il renvoie. Je puis disposer, dans mon code, du signifié « sergent » même si je n'ai jamais eu l'honneur d'en approcher un. Et du signifié « licorne », même si je ne crois pas l'existence de cet animal.

Soulignons que la notion de signifié est approchée différemment suivant les écoles : pour certains philosophes, c'est le concept ; pour d'autres, c'est l'image psychologique « idéale » ou un modèle social intériorisé ; pour d'autres encore, tels les psychologues comportementalistes, ce serait plutôt « une aptitude à répondre ». Par exemple, pour ces behaviouristes, le mot /pomme/ engendrerait une réponse qui serait un certain comportement : cueillir la pomme, la croquer... Pour eux, on ne sait pas ce qui se passe à l'intérieur du cerveau, s'il y a oui ou non une idée et laquelle (ce que semble suggérer l'usage du mot « concept » : tout au plus peut-on apprécier si le concepteur a compris ou non en observant ses réactions ; c'est le principe de la boîte noire.

La sémiotique n'a pas à se préoccuper de ce débat. Elle se contente de noter que le sens naît du rapport entre un univers dont relève le signifiant et un autre univers dont relève, le signifié.

II. 3. 4. Le référent

La notion de *référent* est ce dont il est question dans un processus de communication ou de signification donné. Une communication donnée, écrivons-nous ; c'est dire que le référent est particulier (ce qui ne veut pas dire singulier, singulier étant ici entendu par opposition à pluriel) : c'est une actualisation du signifié.

Mais le référent n'est pas l'objet du monde, par exemple en tant que paquet de molécules. On ne peut connaître l'objet du monde comme tel : nous ne faisons que projeter nos modèles sur les stimuli provenant de la réalité. Le référent est donc l'objet du monde en tant qu'il peut être associé à un modèle, en tant qu'il peut faire partie d'une classe.

Un référent n'est pas nécessairement réel ni concret. Pas nécessairement réel : nous savons comment sont faites les licornes, même si nous ne croyons pas à leur l'existence. Pas nécessairement concret : le référent peut être un objet, certes, mais aussi une qualité ou un processus (Ibidem : 96 et 97).

II. 3. 5. Solidarité des éléments du signe

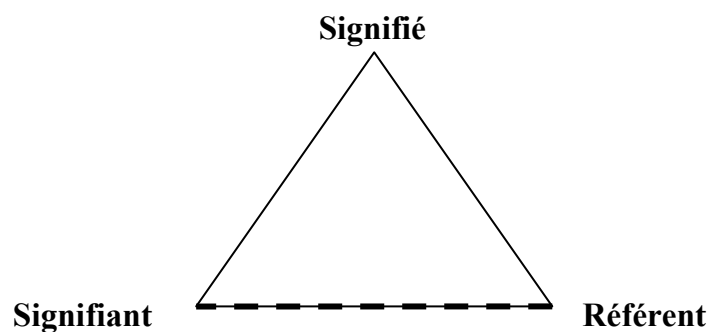
Nous avons pu le constaté que les différentes composantes du signe s'appellent l'une l'autre : un stimulus n'est un stimulus sémiotique que parce qu'il actualise le modèle qu'est le signifiant ; un signifiant n'existe comme tel (avec le statut de signifiant) que parce qu'il entre en association avec le signifié ; un référent n'a de statut-là que parce qu'il y a un signifié qui permet de le ranger dans une classe. C'est la relation entre ces éléments qui forme le signe. Le signe n'existe pas donc en dehors du processus de signification qui l'engendre. Et ses éléments n'ont aucune existence sémiotique en dehors de ce processus. Aucun objet n'est stimulus ou signifiant en soi : un ensemble de sons, un morceau de papier glacé recouvert de taches noires et blanches, etc., ne signifie rien a priori.

En effet, un objet ne constitue un signe que si on lui a assigné cette fonction (autrement dit : s'il a fait l'objet de la décision sémiotique) : un son peut alors devenir un

phénomène, ou une note de musique, ou un gémissement de sirène, etc. ; des taches peuvent constituer des lettres, une photo, une case de bande dessinée ; des stimulations lumineuses peuvent alors devenir des lettres du morse, des signaux routiers, des balises d'aéroport, des bouées, etc.

III. 3.6. Autres représentations du signe

Le schéma du processus de signification qui vient d'être présenté est tétradique : on l'a représenté sous la forme d'un carré. Mais ce processus est aussi parfois représenté sous la forme du triangle : le triangle sémiotique.



Triangle sémiotique

La représentation triadique est souvent donnée comme la plus courante. Elle domine effectivement certaines écoles sémiotiques américaines, et une partie de la tradition linguistique issue de Ferdinand de Saussure, notamment lorsqu'elle est revue par des chercheurs américains (le triangle est souvent dit « triangle d'Ogden-Richards »). Mais, cette représentation n'est pas la seule. Certains s'en tiennent même à une représentation à deux termes. Le référent en est alors exclu, et il ne reste plus que le couple signifiant-signifié ; c'est la position la plus souvent défendue en linguistique. En outre, même lorsqu'il y a accord sur la représentation triadique, la répartition des éléments sur trois sommets n'est pas la même chez tous les auteurs, pour ne rien dire des divergences de terminologie.

La présentation tétradique que nous avons fournie permet de distinguer deux choses que la tradition de représentation triadique amenait à confondre sous l'appellation unique de signifiant : d'une part le phénomène physique qui est le support du signe

(stimulus), et d'autre part le modèle abstrait dont ce phénomène sensible est l'actualisation.

Chapitre III. Le schéma de communication de Jakobson

La communication est l'échange verbal entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ ou une réponse explicite ou implicite (selon le type d'énoncé). La communication est intersubjective. Sur le plan psycholinguistique, c'est le processus au cours duquel la signification qu'un locuteur associe aux sons est la même que celle que l'auditeur associe à ces mêmes sons.

Les participants à la communication, ou acteurs de la communication, sont les « personnes » : l'égo, ou sujet parlant qui produit l'énoncé, l'interlocuteur ou allocutaire, enfin ce dont on parle, les êtres ou objets du monde.

III. 1. Le schéma général

Le processus de la communication transmettrice d'information est souvent présenté dans le schéma qui suit. Ce schéma très classique et d'ailleurs critiquable a été élaboré pour rendre compte de la communication linguistique, mais il vaut en fait pour tous les types de communication.

Ce qui peut s'exprimer verbalement de la sorte « un émetteur envoie à un destinataire, le long du canal, un message à propos de quelque chose, message confectionné à l'aide d'un code donné ».

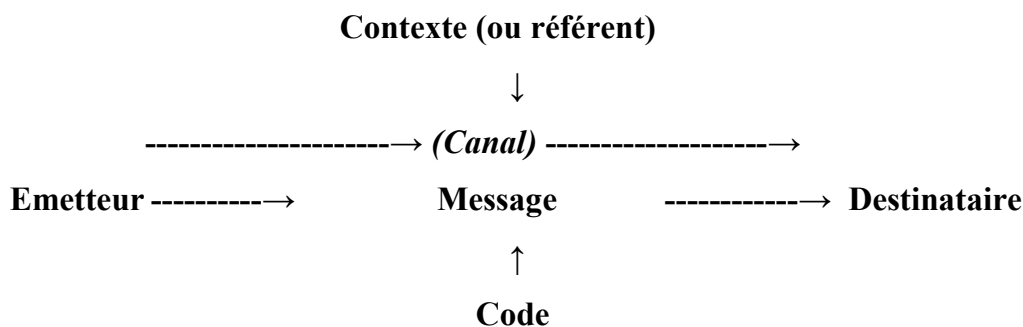


Schéma de la communication

Chacun des termes de ce schéma fera l'objet d'une série de remarques.

III. 1. 1. L'émetteur : une entité théorique

L'émetteur appelé parfois *destinateur* n'est pas toujours une personne humaine, et encore moins une personne ayant véritablement envie de transmettre une information précise. En effet, l'émetteur peut être un animal, un organisme vivant inconscient, voire une machine ; il peut être aussi une institution, ou une multitude de personnes. Par exemple, le « sens interdit » de la circulation routière n'est pas émis par un agent d'ordre qui a planté le panneau, mais l'est effectivement par un ensemble de responsables parmi lesquels on citera l'administration et la collectivité des usagers de la route. Une fumée, à partir de laquelle je déduis l'existence d'un feu, n'est pas à proprement parler émise par une personne. Aussi, dans le mécanisme d'un thermostat, l'émetteur est le thermomètre. Par ailleurs, dans la réalité d'une communication, il peut y avoir une chaîne d'instances émettrices.

De tout ceci, on peut déduire que l'émetteur est instance théorique, et non une personne physique concrète et singulière. Tout message postule un émetteur idéal. C'est dire que cet émetteur se trouve comme inscrit dans le message, par le fait même que celui-ci a été émis.

III. 1. 2. Le récepteur : une autre entité théorique

Le récepteur appelé parfois *destinateur*, on peut faire les mêmes remarques qu'à propos de l'émetteur. Il ne s'agit pas nécessairement d'une personne physique (ce peut être l'interrupteur du thermostat). Et d'ailleurs, le récepteur réel n'est pas nécessairement présent physiquement au moment de la production du message. Réfléchissons au lectorat d'un journal, aux usagers de la route.

Comme on l'avait dit à propos du destinateur, on a donc intérêt à décrire le destinataire comme une instance abstraite, un modèle postulé davantage qu'une réalité physique. De même qu'il a un émetteur idéal, tout message a en effet un récepteur idéal, à propos de qui on formulera la même remarque que pour l'émetteur : le récepteur est en quelque sorte programmé par le message. Ainsi, le lecteur idéal auquel pense un romancier, à qui il s'adresse même parfois, a une existence distincte de celle du récepteur effectif.

En conclusion, on déduira que, émetteur et récepteur étant tous deux inscrits dans le message en tant qu'entités théoriques, une interaction se noue nécessairement entre eux à l'intérieur de ce message.

III. 1. 3- Le référent : pas une « chose »

Le *référent* est « ce à propos de quoi on communique », ce dont on communique le sens. Dans le cas particulier de la langue, le référent est à propos de quoi on parle. Le référent d'une maquette d'avion est peut être un avion précis (par exemple un Concorde) ou la classe constituée par tous les exemplaires d'un modèle d'avion donné (Boeing 747, l'airbus A 310) ; le référent d'une carte routière est ensemble de routes classifiées de sites, de localités, de commodités. Comme synonyme de référent, on trouve parfois le mot *contexte*. On peut aisément justifier : tout message se rapporte en effet à quelque chose qui lui est proche et au même temps qu'extérieur. Mais, étant donné que ce mot de contexte a des sens divers, parmi lesquels celui de « conditions de production et de réception du message », il reste préférable d'utiliser le terme référent.

Ce référent n'est pas nécessairement quelque chose de réel, ou de vrai, moins encore quelque chose de palpable. Par exemple, on peut très bien parler d'une licorne, ou peindre une charmante bestiole, le référent d'une photo peut être mensonger (si elle a fait l'objet d'un trucage), un romancier peut parler d'une ville inexistante, un sémioticien de « polysémie », théologien de « transsubstantiation ». Le référent d'un message peut être une interrogation, une opération de l'esprit, une attitude morale, un ordre. Le référent globale d'un énoncé tel que / Jean, apporte-moi donc un verre d'eau/, c'est la volonté très concrète de l'émetteur que le récepteur –Jean- lui apporte un verre d'eau, volonté éprouvée ici et maintenant par ceux qui entendent l'énoncé.

Toutefois, soulignons déjà que la chose qui va devenir référent grâce à la communication est incommunicable telle quelle. On ne peut faire partager la chose la plus simple sans recourir à des codes sémiotiques. Il faut dans tous les cas, pour traiter d'une chose, que des signes, transposables, soient mis à sa place pour en communiquer. Tout ceci nous amène à nous poser les questions suivantes : quel rapport les signes entretiennent-ils avec la réalité ? Celle-ci a-t-elle une existence à nos yeux parce que seuls les signes nous permettent de l'appréhender ? Ou les signes sont-ils élaborés par nos cultures parce que la réalité les précède ?

III.1. 4- Le canal : les contraintes physiques pesant sur le signe

Le canal est support physique de l'information véhiculée. Tout signe part d'une expérience sensible. Que sont en effet les signes ? D'un point de vue physique, ce sont des ondes sonores impressionnant les terminaisons nerveuses de mon oreille interne. Des radiations lumineuses frappant ma rétine. Des molécules parvenant à des terminaisons nerveuses spécialisées situées dans mes fosses nasales. Des pressions physiques s'exerçant sur ma peau. Bref, des stimulations diverses, qui, en soi, sont dépourvues de sens. Ces stimulations vont être « traduites » par le système nerveux central, à l'aide de certains programmes. Les ondes sonores vont ainsi devenir les phonèmes d'une langue donnée, des notes dans notre système musical, des sifflets de trains, des aboiements que l'on identifiera comme « de colère », des chuintements de l'air qui indiqueront au vélivole la vitesse de son planeur, etc.

Quant aux radiations lumineuses deviendront des couleurs, des formes, des textures, des signes cartographiques ou des lettres, des gestes du langage des sourds. Les molécules deviendront des odeurs. Les pressions physiques des caresses, etc. Donnant un sens aux stimuli, le système nerveux central est donc en quelque sorte le siège des codes sémiotiques. L'analogie avec l'ordinateur est ici tentante : le système nerveux central est l'appareil permettant la « traduction » ; mais cette « traduction » ne peut avoir lieu que grâce à un programme, que l'on décrira avec les notions de code et de système, qui seront explicitées plus loin.

Il faut maintenant préciser ce que l'on entend par *support physique*. Si l'on entend fournir une définition purement matérielle du canal, on pourra dire que celui-ci est constitué d'une triple réalité. Il est constitué d'une part de l'ensemble des stimuli dont on vient de parler, et dépend donc du support qui va permettre la transmission du message (par exemple l'air, qui le support des ondes sonores). Mais, il est aussi constitué, de deuxième part, par les caractéristiques de l'appareil qui le reçoit.

Tout compte fait, la nature et la configuration des messages dépendent de ces appareils transmetteurs. Ceux-ci ne sont en effet sensibles qu'à une gamme parfois réduite de phénomènes physiques : l'œil humain ne perçoit qu'une partie des radiations lumineuses auxquelles tel appareil réagirait ; les ondes sonores émises par la chauve-souris en vol excèdent les capacités de l'ouïe humaine (ultrasons). Comme on le voit à travers ces exemples, les appareils récepteurs ne balayent pas tous la même gamme de phénomènes.

Les codes sémiotiques qui vont s'élaborer grâce à ces appareils vont donc varier profondément. Par exemple, comme on le verra, le canal auditif ne permet pas de traiter à la fois autant d'informations que le canal visuel, beaucoup plus puissant. Par conséquent, il n'autorise pas de discriminations aussi fines que la vision.

Il apparaîtra donc comme normal que les langages transitant par l'ouïe privilégient une syntaxe linéaire (ou l'on ne traite en principe les informations que les unes après les autres), et que ceux qui transitent par la vue puissent faire un usage de syntaxes tabulaires (ou spatiales), où l'on traite simultanément un grand nombre d'informations. Du premier côté, on trouve des langages comme le langage verbale ou la musique, que l'on a pu qualifier d'arts du temps ; de l'autre, on a le dessin ou la sculpture, arts de l'espace.

Dans une deuxième description des codes, il faut donc tenir compte de la structure des organes qui émettent et reçoivent les signes, et la définition du canal comme comportant trois aspects est dès lors justifiable. Mais le rôle sémiotique du canal est de permettre l'appréhension de ce que l'on nommera la substance, i. e, la matière brute des stimuli, telle qu'elle a été coulée dans une forme.

III.1. 5. Le code. Seconde approche

III.1. 5. 1. Le code comme interface

Le code est dans une première approximation, est cette série de règles qui permettent d'attribuer une signification aux éléments du message et donc à celui-ci tout entier. On a signalé plus haut que les stimulations physiques étaient « traduites » par le système nerveux central, mais que cette traduction s'opérait grâce à certains programmes. Il institue donc une interface entre le stimulus, comme tel dépourvu de sens, et le référent : c'est une structure où vient se nouer une relation entre une portion d'expérience sensible et une portion du monde connaissable, relation qu'on nomme signification. Le code transforme ainsi la portion d'expérience sensible en signe et la portion de monde en référent.

III.1. 5. 2. Les codes comme lieux de négociation

Dans une situation de communication idéale émetteur et récepteur devraient disposer du même code. C'est d'ailleurs en général ce qui se passe lorsque la communication a lieu entre machines. En rigueur de termes, on devrait remplacer dans le schéma le singulier

de « code » par un pluriel. Bien mieux, on peut dire que les faits, il n'y a jamais superposition parfaite des codes à la disposition de l'émetteur d'une part et le récepteur de l'autre, du moins lorsqu'il s'agit de partenaires vivants. Une telle superposition rendrait en effet toute communication inutile. Car une communication sert à partager avec quelqu'un une connaissance qu'il n'avait pas, des sentiments qu'il n'approuvait pas, à lui insuffler de nouvelles raisons d'agir de telle manière, etc. La communication sert à modifier l'ensemble des données dont le partenaire dispose, et donc l'organisation des signes dans son code.

III.1. 5. 3. Les messages : entrelacs de codes

Deuxième observation à propos de la notion de code. Comme toutes les notions convoquées jusqu'à présent, celle-ci procède d'une simplification du réel. C'est par commodité qu'on emploie le mot au singulier. Car dans une même communication, divers codes peuvent coexister. Dans une conversation, la langue et le geste viennent au secours l'un de l'autre. Le sens d'une phrase énoncée dépend des conditions spatiales précises de son énonciation, connues des deux partenaires. Dans une publicité, le sens à donner aux mots est profondément affecté par l'image. La bande dessinée, le cinéma, le théâtre apparaissent comme des classes de messages qui, en dépit de leur forte évidence dans les sociétés d'aujourd'hui, reposent sur l'association de codes forts différents l'un de l'autre : le cinéma est fait d'images – ce qui postule un code que l'on appellera iconique, de récits, de paroles, de musiques, etc.

Un échange particulier est donc toujours fait de plusieurs messages entrelacés, que l'on n'isole que par un certain effort de clarification. C'est dire que l'existence des codes tient aux décisions méthodologiques de ceux qui les décrivent : tel linguiste, par exemple, pourra décider de ne s'intéresser qu'à certains phénomènes de place ou d'accord de verbe, sans soucier du fait que les personnes qui pratiquent la langue étudiée placent les verbes ou les accordent de manière bien différente selon qu'ils appartiennent à tel ou à tel groupe social. Ce linguiste dira que ces variations sont régies par un code non linguistique – un code sociologique, par exemple – et il en abandonnera l'étude à d'autres : par exemple aux sociologues ou anthropologues. Mais tel autre linguiste pourra, lui, décider de prendre ces variations en considération. Il élaborera donc un autre code,

qu'il considérera lui aussi comme linguiste, mais qui rendra compte des phénomènes que son collègue excluait.

III.1. 5. 4. Les codes : du strict au flou

Le mot code ne doit impressionner par la nuance de précision impérieuse qu'il véhicule dans la langue de tous les jours (le cas du code pénal). Un code n'est pas donc un répertoire figé de signes où, à chaque émission de son ou de lumière correspond obligatoirement et de manière rigoureuse un seul sens ou une seule idée, toujours la même. Non. Les codes peuvent être imprécis et faibles, fragmentaires et provisoires, et même contradictoires.

Imprécis et faibles : on signifie par là qu'ils varient facilement au gré du temps ou des circonstances.

Fragmentaires : c'est quand ils associent quelques signifiants seulement à certaines portions d'un vaste contenu segmentable.

Provisoires, s'ils sont voués à être vite remplacés, voire s'ils ne sont valables que pour un bref échange.

Contradictaires si les relations qui s'établissent entre des référents et les stimuli peuvent ne pas être biunivoques.

III.1. 5. 5. Le message, lieu où interagissent les cinq autres facteurs

Le message constitue le dernier élément du schéma. Le message, que nous confondrons provisoirement avec l'énoncé, est fait de signes. Ce message peut présenter des niveaux de complexité fort variable : En effet, il peut être constitué de signes nombreux ou d'un signe isolé ; il peut être constitué de signes relevant tous du même code ou, si l'on établit une équivalence entre message et discours, de signes relevant de codes différents, comme dans les exemples de la bande dessinée, du cinéma et du théâtre.

Il n'est peut être pas juste de ne faire du message qu'un facteur parmi d'autres. Ne serait-il pas, plutôt, le produit de ces autres facteurs ? Car le message, c'est au fond une portion de (1) référent transformée par un (2) code, et dans lequel se noue l'interaction de (3 et 4) partenaires de la communication, ce qui la rend transmissible par (5), canal. (Klinkeberg J.M. :1996, pp.51et 52).

III.2. Les six fonctions de la communication

La fonction du signe est de *communiquer* des idées au moyen de *messages*. Ceci implique un objet, une chose dont on parle ou *référent*, des *signes* et donc un *code*, un moyen de transmission et, évidemment, un *destinateur* et un *destinataire*.

A partir d'un schéma emprunté à la théorie de communication et qui de R. Jakobson définit six fonctions linguistiques et son analyse reste valable pour tous les modes de communication.

III.2. 1. Les fonctions

III.2. 1. 1. La fonction référentielle

Cette fonction constitue la base de toute communication ; elle définit les relations entre le message et l'objet auquel il réfère ; le problème fondamental étant de formuler à propos du référent une information vraie, i.e. objective, observable et vérifiable.

C'est l'objet de la logique et des diverses sciences qui sont des codes dont la fonction essentielle est d'éviter toute confusion entre le signe et la chose, entre le message et la réalité codée.

III.2. .1. 2. La fonction émotive

Définit les relations entre le message et l'émetteur. Lorsque nous communiquons – par la parole ou par tout autre mode de signification – nous émettons des idées relatives à la nature du référent (c'est la fonction référentielle), mais nous pouvons aussi exprimer notre attitude à l'égard de cet objet : bon ou mauvais, beau ou laid, désirable ou odieux, responsable ou ridicule.

Mais on ne confondra pas la manifestation spontanée des émotions, du caractère, de l'origine sociale, etc. qui ne sont que des indices naturels, avec l'utilisation qu'on peut en faire afin de communiquer.

La fonction référentielle et la fonction émotive sont la base à la fois complémentaire et concurrente de la communication, si bien qu'on parle souvent de la double fonction du langage : l'une cognitive et objective, l'autre affective et subjective. Elles supposent des types de codage très différents, la seconde ayant sa source dans les variations stylistiques et dans les connotations.

L'objet d'un code scientifique est de neutraliser ces variantes et ces valeurs connotatives alors que les codes esthétiques les actualisent et les développent.

III.2.1. 3. La fonction conative ou injonctive

Cette fonction définit les relations entre le message et le récepteur, toute communication ayant pour but d'obtenir une réaction de ce dernier. L'injonction peut s'adresser soit à l'intelligence soit à l'affectivité du récepteur et l'on retrouve à ce niveau la même distinction objectif-sujetif, cognitif-affectif qui oppose fonction référentielle et fonction émotive. Dans le premier cas relèvent tous les codes de signalisation, les programmes opérationnels (travail, tactique footballistique, etc.) qui ont pour but d'organiser l'action en commun. Dans le second cas, les codes sociaux et esthétiques qui ont pour but de mobiliser la participation du récepteur. Cette fonction a pris une immense importance avec la publicité dans laquelle le contenu référentiel du message s'efface devant les signes qui visent à une motivation du destinataire soit en le conditionnant par répétition, soit en déclenchant des réactions affectives subconscientes.

III.2. 1. 4. La fonction poétique ou esthétique

Est définie par R. Jakobson comme la relation entre le message et lui-même. C'est la fonction esthétique par excellence : dans les arts, le référent c'est le message qui cesse d'être l'instrument de la communication pour devenir l'objet.

Les arts et les littératures créent des messages-objets et qui, en tant qu'objets et au-delà des signes immédiats qui les sous-tendent, sont porteurs de leur propre signification et relèvent d'une sémiologie particulière : stylisation, symbolisation, etc.

III.2. 1. 5. La fonction phatique

Elle a pour but d'affirmer, de maintenir ou d'arrêter la communication. R. Jakobson distingue sous ce nom les signes qui « servent essentiellement à établir, prolonger ou interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne (« Allo, vous m'entendez ? »), à attirer l'attention de l'interlocuteur ou à s'assurer qu'elle ne relâche pas (« Dites, vous m'écoutez ? ») ou en style shakespearien : « Prêtez-moi l'oreille ! » et à l'autre bout du fil : « Hm, hm ! »).

Cette accentuation du contact peut donner lieu à un des dialogues entiers dont l'unique objet est de prolonger la conversation (Jakobson R. : 1958, p, 217). La fonction phatique joue très important dans tous les modes de la communion : rites, solennités, cérémonies ; conversations familiales, amoureuses ou le contenu de la communication a moins d'importance que le fait d'être là et d'affirmer son adhésion au groupe.

On s'amuse à répéter les mêmes mots, les mêmes gestes ; on reprend les mêmes histoires – ce qui rend aussi les communications quelquefois absurdes, voire insupportables pour l'étranger, mais euphorique pour celui qui « participe », qui « est concerné » - et qui devient pénible à partir du moment où il cesse de l'être.

Le référent du message phatique c'est la communication elle-même ; de même que le référent du message poétique est le message lui-même et celui du message émotif l'émetteur.

III.2. 1. 6. La fonction métalinguistique

Cette a pour but de définir le sens des signes qui risquent de n'être pas compris du récepteur. Par exemple, on met un mot entre guillemets ou précise : « sémiologie, au sens médical du terme ». La fonction métalinguistique réfère donc le signe au code d'où il tire sa signification.

Elle joue un rôle considérable dans tous les arts : l'« écriture » est un signal du code. Le mot *démocratie* réfère à des sens différents selon le code ; de même un portrait est orienté vers des interprétations différentes selon le style : romantique, réaliste, surréaliste, cubiste, etc.

De la fonction métalinguistique relève aussi le choix du véhicule, du *medium*. Le cadre d'un tableau, la couverture d'un livre signalent la nature du code ; le titre d'une œuvre d'art réfère souvent beaucoup plus au code adopté qu'au contenu du message.

III.3. Critique du schéma

III.3. 1. Inconvénients

Des critiques sont adressées au schéma dit de Jakobson, qui traîne dans tous les ouvrages scolaires. Toutes vont dans le même sens.

III.3. 1. 1. La pluralité des codes et des messages dans l'échange

Tout d'abord, le schéma fait bon marché du fait que, dans un seul et même échange, les partenaires mettent plus souvent en œuvre plusieurs codes simultanément, et que les différentes parties de l'échange peuvent transiter par les canaux distincts. Prenons l'exemple d'une conférence ennuyeuse ou contestable. L'orateur parle et fait des gestes : informations décodables grâce à des codes linguistiques et gestuels. Mais, simultanément, ses auditeurs peuvent lui témoigner leur désaccord par des bruits, des gestes et des attitudes, déchiffrables grâce à d'autres codes.

En outre, pour compliquer encore la chose, si les partenaires de l'échange peuvent simultanément faire usage de codes différents, un seul de ces partenaires peut lui-même mobiliser plusieurs codes au même moment : je parle, mais, simultanément, je fais des gestes, des mimiques, je porte certains vêtements, voire certains insignes, je dégage certaines odeurs : autant de communications simultanées, qui peuvent se conforter, se compléter ou même se contredire. Tous ces exemples montrent bien que la notion de message est une notion complexe : une conversation constitue-t-elle un seul long message complexe, ou est-elle faite de plusieurs messages entrelacés ? On répétera ici ce que l'on soulignera plus haut de la notion de code : on ne peut isoler un code – et donc un message performé sur la base de ce code – que moyennant un effort de clarification, dans lequel on a à prendre des décisions méthodologiques parfois simplificatrices.

III.3. 1. 2. Le feed-back

Les exemples qui précèdent ont mis en lumière un phénomène important : le *feed-back*. On constate en effet que l'émetteur adapte constamment sa manière d'émettre en fonction de ce qu'il perçoit des dispositions du partenaire : en général, on interrompt sa phrase lorsqu'on voit que l'interlocuteur a saisi ce que l'on voulait dire ; l'émetteur d'un message en morse adapte la vitesse de son émission à son partenaire, etc. Or, le schéma classique de la communication néglige ce phénomène.

Le phénomène du *feed-back* a lieu dans un autre cadre linéaire (l'émetteur *a* émet un message *x*, puis le récepteur *b* émet une réponse *y*, puis *a* adapte son émission en *x'* et ainsi de suite). En fait, le *feed-back* peut être immédiat : la réponse *y* du récepteur *b* peut avoir lieu alors même que se développe le message *x* de l'émetteur *a*. Les deux émissions sont donc simultanées. Dès lors, un schéma qui nous montre l'émission comme un

phénomène unilatéral apparaît comme réducteur : émission et réception ne peuvent être distinguées qu'en théorie.

III.3. 1. 3. Des fonctions bien distinctes les unes des autres ?

Il est à constater que la frontière entre les différentes fonctions est beaucoup plus mince. Entre la fonction référentielle et la conative, par exemple. En effet toute information – fonction référentielle – modifie le stock de connaissances du récepteur ; on peut donc dire qu'elle agit sur celui-ci : fonction conative. Par ailleurs, pas mal de prétendues informations ont pour aboutissement final un comportement : la mention « chutes de pierres » vise non seulement à informer mais surtout à susciter une certaine attitude chez l'automobiliste, et la des abeilles constitue un rite qui s'insère dans le processus de la récolte du sucre.

Frontière mince encore entre le phatique et le conatif. La première fonction vise certes à vérifier le bon fonctionnement du canal, mais, du même coup, elle place le récepteur dans les conditions de communication les plus adéquates : conatif encore. Troisième exemple : peut-on vraiment séparer la fonction métasémiotique de la fonction référentielle ? La première peut en effet être décrite comme cas particulier de la deuxième, où le référent est un code. Mais du même coup, elle est aussi proche de la fonction conative, puisqu'elle peut modifier la structure du code chez le partenaire.

Quatrième remarque : fonction métalinguistique et fonction phatique sont aussi parentes, dans la mesure où l'une et l'autre ont pour effet d'optimiser les conditions de l'échange, etc. Dans les exemples de la fonction phatique fournis, on a pu distinguer deux types de conditions de la communication : des conditions proprement techniques, mais aussi des conditions sociales. Or si l'on définit la fonction phatique comme celle qui est centrée sur le canal, on ne devrait tenir compte que des premières. Mais on a vu qu'il était difficile de les distinguer.

III.3. 1. 4. Une hiérarchie des fonctions

Cette indistinction entre les différentes fonctions rend plus fragile encore l'idée qu'un message donné, ou une portion de message, puisse remplir une seule fonction à la fois. Il vaut mieux partir de l'idée qu'une communication particulière remplit toujours l'ensemble des six fonctions recensées.

A titre d'exemple, du seul fait que l'émetteur produit un message, l'attention du récepteur est toujours tournée vers lui ; c'est ce que l'on appelle l'*effet notifiatif*. Tout message a donc une fonction phatique, du fait de sa seule existence. Par ailleurs, la fonction conative existe toujours dans tout message : sa réception, et l'effet transformateur qui s'ensuit chez le destinataire, sont des faits obligatoires. On a vu aussi que tout message portait les traces de son énonciation.

Certains sémioticiens ont tout essayé de dégager la fonction qui serait première dans tout message. Les uns tiennent que, dans n'importe quel message, il y a toujours un résidu fondé sur la fonction référentielle, les autres étant accessoires. Les autres insistent, comme nous venons de le faire, sur l'existence de la fonction conative. Mais Mais faut-il vraiment mettre en évidence une seule de ces fonctions ? Ne serait-ce pas réduire le message à la manifestation d'un seul des codes qui le constituent (codes sociaux, éthiques, idéologiques, etc.) ? Ne serait-ce pas là réintroduire dans les échanges un principe de stabilité et d'unité, alors que nous venons précisément de démontrer l'extraordinaire variété des aspects de ces échanges, et la remarquable plasticité des moyens qui l'assurent ?

III.3. 1. 5. Les formes et les fonctions

Une dernière critique est à formuler à propos du schéma. Le schéma permet d'identifier des fonctions mais non des mécanismes, ou des formes sémiotiques. Or une théorie sémiotique doit aussi constituer une grammaire et doit donc rendre compte de ces formes. Une description sémiotique ne peut donc se limiter à l'étude des fonctions de la communication. Elle doit étudier la facture des signes et le fonctionnement des systèmes dans lesquels ils prennent place.

On vient de signaler que le schéma permet d'identifier des fonctions et non des formes. Cependant, une même fonction peut être assurée par des procédures formelles très dissemblables et, inversement, une même forme peut jouer des rôles bien différents.

Exemple d'une même fonction assumée par des formes diversifiées : dans la langue, l'ordre ne s'exprime pas qu'avec l'impératif. On peut aussi l'exprimer avec l'indicatif présent (/cela ne se fait pas/), le futur (/non non ma fille, tu n'iras pas danser/), l'infinitif (/regarder mais pas toucher/, /prendre un beau gigot d'agneau.../), des questions

(/tu ne vas pas faire ça, hein ?/), , / pourrais-tu sortir les poubelles ?/, est-ce qu'on parle comme ça à sa mère ?/, des périphrases adoucies (/j'aimerais que tu sortes les poubelles/, /tu serais chou si tu sortais les poubelles/), etc. L'acte de questionner peut se faire de plusieurs façons, et pas seulement à travers des formes linguistiques interrogatives. Dans le code de la route, l'ordre d'arrêt donné à un véhicule peut l'être par un coup de sifflet, par un geste de l'agent qualifié autant que par un feu tricolore ou un panneau fixe.

Inversement, disions-nous, une même forme peut assumer des rôles différents : une interrogation peut constituer une vraie interrogation, à fonction référentielle (/qu'est-ce que c'est ?/) ou métalinguistique (/qu'est-ce que cela veut dire ?/), mais elle peut aussi constituer un reproche, à fonction conative (/ qu'est-ce cela veut dire !?/), une émission à fonction expressive (/hein ?/), et ainsi de suite. La / silhouette d'un bœuf/ peut, selon le contexte où on la trouvera, assumer diverses fonctions : référentielle sur une affiche chez le boucher, double fonction référentielle et conative sur le panneau du code de la route me recommandant de me méfier des bestiaux, fonction métasémiotique dans un abécédaire...

Cette pluralité de relations entre une forme et une fonction n'est guère qu'un cas particulier des rapports complexes entre une forme et un sens.

III.3. 2. Avantages

Le schéma que nous venons de critiquer n'est pas dénué de toute importance. Il conserve d'une part une valeur pratique et didactique et, d'autre part, il met bien en évidence les variables pragmatiques de la communication.

III.3. 2. 1. Intérêt didactique

Sur le plan didactique, le schéma reste utile aux apprentis communicateurs : à quoi dois-je penser si je me propose de procéder à tel type de communication ? Ai-je correctement identifié mon récepteur et ses systèmes de valeur ? Quelle vision a-t-il de moi, émetteur ? Ai-je le même code que lui ? Pour être compris, ne devrais-je pas expliciter mon propre code ? Le canal fonctionne-t-il correctement ? Ainsi, il y a un certain danger à manipuler l'ironie si l'on n'a pas bien identifié le destinataire et le rapport de celui-ci au référent. Se moquer de « Claude François » devant un de ses fervents en affirmant « Claude François a vraiment bouleversé la vie de l'humanité » est totalement

inopérant : pour l'auditeur, Claude François a authentiquement bouleversé la vie de l'humanité.

III.3. 2. 2. Intérêt théorique : Typologie des situations de communication

Théoriquement, le schéma permet aussi d'élaborer des typologies de situations de communication. On en trouvera dans la plupart des manuels consacrés à la communication. Mais ces typologies restent assez empiriques. Elles sont fondées soit sur les fonctions prépondérantes dans un type de situation donnée, soit sur une série d'oppositions exploitant les diverses caractéristiques que peuvent présenter les éléments du schéma et leurs relations.

Des exemples d'une typologie du premier type, fondée sur les fonctions prépondérantes dans une situation :

- Palabres, cocktails, guindailles des Belges et bizutages des Français : fonction phatique ;
- Logique, sciences, nomenclatures, fonction référentielle ;
- Publicité, signaux routiers, fonction conative ;
- Dictionnaires, fonction métasémiotique ;
- Chambres d'hôtel, numéros de téléphone, fonction référentielle.

A la lumière de ce qui a été amplement vu, plusieurs fonctions coexistent toujours dans une communication, de sorte que ce genre de typologie peut facilement se complexifier :

- Rites, cérémonies : fonction phatique + fonction conative ;
- Poésie, musique : fonction poétique + fonction émotive.

La rhétorique avait, dans l'antiquité, proposé une typologie de ce genre. Dans les typologies du second type, on peut, sans que la liste soit exhaustive, opposer des communications pratiques et des communications non pratiques, des communications proches ou lointaines, des communications bidirectionnelles ou unidirectionnelles, interpersonnelles ou de diffusion, intentionnelles ou intentionnelles.

Chapitre IV : La description sémiotique

Dans ce chapitre il sera question d'aborder et définir quelques concepts permettant de décrire tout langage, de quelque nature qu'il soit celui-ci. Nous indiquerons au passage comment ces concepts s'appliquent à certains langages particuliers. C'est dire qu'on se situera alors au second des trois niveaux – sémiotique générales, sémiotique particulières et sémiotiques appliquées – que nous avons déjà effleuré lors dans le chapitre introductif. A titre d'exemple, la notion de syntaxe se trouve obligatoirement dans toute analyse d'un langage, mais la syntaxe de ces langages peut suivre des lois et des règles différentes : le langage verbal se sert d'une syntaxe linéaire, alors que les langages que nous appellerons iconiques visuels se servent d'une syntaxe spatiale, tabulaire.

IV.1. Les grammaires et leurs composantes

IV.1. 1. Les sens du mot « grammaire »

Le mot *grammaire* a deux sens : un sens prescriptif, et un sens non prescriptif. Dans le premier cas, il désigne une liste de prescriptions normatives, du genre « dites, ne dites pas », ou encore une série d'indications pratiques. Ce n'est évidemment pas ce sens prescriptif que nous lui donnerons dans les lignes qui suivent.

Mais dans un sens non prescriptif, le mot « grammaire » désigne encore deux choses.

Il désigne en premier lieu (sens (a)) une machine doit produire (« générer », « performer ») tous les énoncés d'une sémiotique, et ceux-là seulement. Ces énoncés reconnus par la collectivité comme relevant de cette sémiotique sont dits *grammaticaux*, tandis que les autres sont décrétés *agrammaticaux* « Grammaire » est donc synonyme de compétence.

La *compétence* est en effet l'ensemble des règles intériorisées par la collectivité des sujets sémiotiques. Cet ensemble de règles les rend capables de former des énoncés particuliers en nombre infini et de les faire reconnaître comme appartenant à une sémiotique particulière – ce que l'on nomme la *performance* -, et également de comprendre une infinité d'énoncés en jugeant de leur appartenance à cette sémiotique particulière.

En second lieu, le mot grammaire désigne le modèle que le théoricien construit pour rendre compte de cette compétence ; autrement dit le système de description de cette machine (sens (b)).

En résumé, le mot grammaire désigne à la fois (*a*) un dispositif producteur d'énoncés, et (*b*) la description de ce dispositif. Bien entendu, ces descriptions (*b*) peuvent varier, selon les points de vue que l'on prend sur l'objet (*a*), et dont ils brossent des portraits différents. En effet, la grammaire (*b*) fonctionne comme une boîte noire : tout ce qu'on lui demande est de rendre compte de la production des énoncés grammaticaux. On pourrait donc élaborer un programme d'ordinateur produisant des énoncés parfaits : on ne peut pour autant prétendre que l'esprit des utilisateurs fonctionne de la même manière que ce programme informatique.

Pour produire des énoncés grammaticaux, une grammaire doit posséder plusieurs composants, ayant chacun leurs règles. Quels sont ces composants, qu'on rencontrera obligatoirement dans la description (grammaire (*b*)) de toute sémiotique (grammaire (*a*)) ?

IV.1. 2. Les composantes des grammaires linguistiques

Afin d'apporter des éléments de réponse à cette question, il sera utile de partir de la sémiotique (grammaire *a*) jusqu'à ce jour la mieux étudiée : la linguistique. La discipline qui porte ce nom (grammaire *b*) a produit des centaines d'ouvrages, donnant les descriptions les plus précises possibles de langue. On peut donc partir des composants qu'on distingue généralement dans la grammaire de la langue verbale : soient un composant *phonologique*, un composant *lexical*, un composant *syntactique* et un composant *pragmatique*. Ces composants complexes, nous les décrivons ici de manière très simplifiée, sans ignorer que d'autres descriptions sont possibles, conformément à ce que l'on vient d'expliquer supra.

En bref, le composant *phonologique* est le stock des sons d'une langue. Certains sons et caractéristiques sonores sont pertinents dans une langue, d'autres non (on appellera phonèmes les classes des sons et caractéristiques sonores pertinents).

Le composant *lexical* est le stock des mots, avec leur forme et avec leur sens. Comme on distingue aussi parfois un composant *morphologique*, qui étudie la constitution formelle des éléments de la langue. Mais composant peut être considéré comme à cheval sur le phonologique, le lexical et le syntaxique. Expliquer comment le suffixe /ɔ/ (-ons) se combine au radical /mãʒ/ (mange-) dans /mãʒɔ/ (mangeons/ est évidemment justiciable de la syntaxe. Par ailleurs, on distingue parfois, à la place du composant lexical, un composant *sémantique*, la sémantique étant, en linguistique, la discipline qui s'occupe du sens. Mais si le sens se constitue au niveau du mot, comme les dictionnaires tentent de

nous persuader, il advient aussi et surtout au niveau de la phrase, et de l'énoncé tout entier.

Le composant syntaxique est l'ensemble des règles qui organisent les relations entre les mots : l'énoncé « Marquise mourir, yeux, vos beaux d'amour » « font me » n'est pas grammatical, mais bien « Marquise, d'amour vos yeux me font mourir ». Des énoncés grammaticaux et mobilisant le même lexique peuvent différer les uns des autres grâce à des relations syntaxiques. Ainsi, le composant syntaxique peut aller jusqu'à étudier l'ensemble des règles qui organisent les relations entre les phrases : on parle alors de grammaire textuelle, grammaire qui doit évidemment avoir elle aussi un composant sémantique.

Le composant *pragmatique* est le stock de règles régissant les relations entre l'énoncé et les partenaires de la communication. C'est le composant le moins connu et celui dont l'étude est la plus récente. Son étude est rendue indispensable par le fait que la communication se sert le plus souvent de règles qui n'ont rien à avoir avec celles de la sémantique.

IV.1. 3. Les composants d'une sémiotique

Peut-on rencontrer tous ces composants dans toutes les sémiotiques possibles ? Non : la description qu'on vient d'en donner convient trop bien à la langue verbale et à elle seule. Mais, vraisemblablement, on trouvera dans tout langage, organisés dans un ensemble chaque fois original de composants, les trois types de règles qui suivent : les règles déterminant la constitution des unités, celles qui président à la combinaison de ces unités, et celles qui président à l'usage pragmatique des unités. Le tout sera de se demander, lorsqu'on décrit la grammaire d'une sémiotique, quelles sont ses particularités sur chacun de ces trois plans.

IV.1. 4. Les règles présidants à la constitution des unités

Le premier stock de règles est constitué par celles qui président à la délimitation, à la combinaison et au choix des unités.

Nous avons constaté de telles règles fonctionnent dans la langue. Mais on n'aura peine à trouver des exemples non linguistiques. En morse par exemple, par exemple, on oppose deux types de manifestations sur le critère de la longueur : on obtient ainsi deux

manifestations sonores : un /son bref/ (dit /oint/), un /son long/ (dit /barre/), et deux espèces de silences (qui sont aussi des manifestations sonores, mais négatives), silences jouant le rôle de démarcation, le /silence bref/ et le /silence long/. Dans le code de la route aussi, on a isolé un ensemble de formes (/rond/, /triangle/, rectangle/...), de couleur (/bleu/, /rouge, /blanc/, /vert/...), et de figures (qui peuvent être noires, blanches...). En cuisine, on aura les grandes unités que sont /entrée/, /plat/, /dessert/, les unités plus petites que sont, dans le plat, /viande/, /légume/ et /féculent/, et les sous-unités /salé/, /sucré/ ou /liquide/, /solide/.

Bibliographie

- Baylon Ch., Fabre P. (1990) : « Initiation à la linguistique », Paris, Ed. Armand Colin Nathan, 2^{ème} édition.
- Saussure F. De (2002) : « cours de linguistique générale », Bejaia, Tala n tiqqit.
- Guiraud P. (1971) : « La Sémiologie », collection que-sais-je ?, Paris, P.U.F.
- Klinkenberg J. M. (1996) : « Précis de sémiotique générale », Belgique, Ed., De Boeck & Larcier S. A.
- Rey-Debove, J. (1979) : « sémiotique », Paris, P.U.F.
- Greimas A. J. et Courtes J. (1993) : « Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage », Paris, Ed., Hachette.
- Coquet J-C. et al. (1982) : « Sémiotique. L'école de Paris », Paris, Ed., Hachette.
- Buysens E. (1943) : « Les langages et le Discours », Bruxelles, Office de Publicité.
- Barthes R. (1970) : S/Z », Paris, Ed. Le Seuil.
- Peirce Ch. S. (1978) : « Ecrits sur le signe », rassemblés et commentés par G. Deladalle, Paris, Le Seuil.
- Jakobson R. (1963) : « Essais de linguistique générale », Paris, Ed. de Minuit.
- Lalande A. (1926) : « Vocabulaire technique et critique de la philosophie », Paris, Ed. PUF, 17^{ème} édition.
- Metz Ch. (1977) : « Le signifiant imaginaire, psychanalyse et cinéma », Paris, Ed. Larousse.

Résumé du cours

Jadis, la quête du sens et de la signification ne se font qu'à travers le langage humain. Aujourd'hui, les échanges communicatifs et langagiers s'expriment grâce à plusieurs canaux de communication. Les systèmes de communication sont subordonnés à la notion de signe. La science des signes se dénomme la sémiotique ou la sémiologie. Cette dernière constitue une science carrefour, car elle alimente plusieurs disciplines à l'image de la psychologie sociale, de la psychologie individuelle, des sciences de la communication et de la sociologie.